

PLAN DE COURS

POL-1003 : Démocraties et autoritarismes

NRC 11199 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

En intégrant les dimensions historique, économique et sociologique, ce cours initie l'étudiant aux différents types de régimes et de systèmes politiques, à leur fonctionnement et aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs relations avec leur environnement.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=91741>

Coordonnées et disponibilités

Marcel Filion

Chargé de cours

marcel.filion@pol.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Buts et objectifs généraux du cours	4
Approche pédagogique	4
Feuille de route	4
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session - H-2018	6
Travail thématique de session H-2018	7
Examen final en salle H-2018	9
Forum thématique évalué 1	9
Forum thématique évalué 2	10
Forum thématique évalué 3	10
Forum thématique évalué 4	10
Forum thématique évalué 5	10
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Inscription pour le lieu d'examen	12
Matériel didactique	12
Liste du matériel obligatoire	12
Liste du matériel complémentaire	12
Spécifications technologiques	13
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Buts et objectifs généraux du cours

Ce cours a pour objectif principal de familiariser les étudiants et les étudiantes avec la diversité des régimes politiques qui s'offrent à l'observation à travers le monde. Pour ce faire, nous insisterons bien entendu sur les différents cadres et modes de fonctionnement institutionnels de ces régimes (constitution, relation entre pouvoirs exécutif et législatif, place du pouvoir judiciaire, système électoral, partis politiques, etc.), tout en ayant soin cependant de les situer dans une perspective élargie traçant le contexte (historique, sociologique, intellectuel et économique) au sein duquel s'insère leur développement respectif. En adoptant cette approche des phénomènes politiques, nous souhaitons amener les étudiants et les étudiantes à distinguer et à comprendre les institutions politiques d'une manière qui ne reste pas purement statique et descriptive, mais qui sait les saisir dans une optique comparative et critique.

À la fin du cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de définir adéquatement les différents types de régimes politiques, de les mettre en contexte et de les comparer sur les principaux points pertinents étudiés.

Approche pédagogique

Le cours s'articule essentiellement autour de différents modules présentés au fil des semaines. Chaque module propose des lectures obligatoires en référence notamment au manuel de base du cours, mais aussi certains autres documents, qu'il s'agisse de notes de cours complémentaires, textes, articles, capsules narrées, etc.

Les personnes inscrites à ce cours à distance restent bien entendu les seules gestionnaires du temps d'étude consacrés aux modules présentés au fil de la session, bien qu'elles s'engagent cependant à effectuer les diverses évaluations notées (deux examens intermédiaires en ligne, cinq forums thématiques évalués et examen final en salle) dans le respect des modalités prescrites ainsi que des normes académiques en vigueur à l'Université.

Cela dit, les étudiant(e)s pourront toujours compter, tout au long du cours, de l'appui indéfectible du responsable du cours. En ce sens, sachez bien que toutes vos questions sont de bonnes questions et méritent une réponse. Il s'agit en l'occurrence d'occasions privilégiées de contacts qui valent donc autant pour vous rassurer sur votre démarche d'apprentissage que pour éclaircir des points de contenu lorsque vous le souhaitez.

Il est important de prendre conscience que les réponses aux questions posées par l'entremise du *courrier électronique* ou encore *inscrites sur les forum* ne seront pas instantanées. Le tuteur responsable de ce cours répondra à son courrier électronique et réagira aux interventions formulées sur le forum habituellement à tous les jours ouvrables dans la mesure du possible, s'accordant à la limite un délai de deux jours (ouvrables) en certaines occasions. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé de vous montrer le plus précis et clair possible dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

N'hésitez pas à vous servir au besoin des espaces du forum identifiés plus spécifiquement à chaque module afin de poser vos questions au fil de vos lectures. Le forum constitue certes un moyen privilégié d'interaction et d'apprentissage, qui s'avère particulièrement efficace eu égard à l'objectif de dynamiser le cours. Il vous offre en outre la possibilité, si vous le souhaitez, d'échanger avec le responsable du cours ainsi qu'avec vos collègues. Aussi, comme vous étudiez à distance et que vous ne verrez la plupart de vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle, le forum représente dans cette perspective un outil des plus appropriés en vue de favoriser les contacts et les échanges entre les membres du groupe tout au long de la session.

Enfin, si vous avez besoin d'aide technique afin de faire fonctionner un outil ou l'autre du site ou si vous rencontrez un difficulté technique, n'hésitez pas à communiquer avec le **CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie** : aide@cstip.ulaval.ca ou au 418 656-2131, poste 5222

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Première semaine (lundi 15 janvier 2018)	
Introduction générale du cours	15 janv. 2018

	Lundi
Module 1 - L'État comme vecteur de modernité politique	15 janv. 2018 Lundi
Deuxième semaine (lundi 22 janvier)	
Module 2 - Constitution et institutions judiciaires	22 janv. 2018 Lundi
Troisième semaine (lundi 29 janvier)	
Module 3 - Retour sur la typologie des régimes politiques ; systèmes électoraux, partis politiques et groupes d'intérêt	29 janv. 2018 Lundi
Quatrième semaine (lundi 5 février)	
Module 4 - Contexte d'émergence et caractéristiques des régimes politiques démocratiques libéraux	5 févr. 2018 Lundi
Cinquième semaine (lundi 12 février)	
Module 5 - Royaume-Uni : le parlementarisme britannique	12 févr. 2018 Lundi
Sixième semaine (lundi 19 février)	
Module 6 - Le régime présidentiel des États-Unis	19 févr. 2018 Lundi
Septième semaine (lundi 26 février)	
Module 7 - Le régime semi-présidentiel (ou parlementaire rationalisé) de la Ve République en France	26 févr. 2018 Lundi
Huitième semaine (lundi 5 mars)	
Semaine de lecture - Pas de nouveau module	5 mars 2018 Lundi
Neuvième semaine (lundi 12 mars)	
Module 8 - Le parlementarisme rationalisé de la République fédérale d'Allemagne (RFA)	12 mars 2018 Lundi
Dixième semaine (lundi 19 mars)	
Module 9 - La République fédérale de Russie	19 mars 2018 Lundi
Onzième semaine (lundi 26 mars)	
Module 10 - Amérique latine et Afrique : le Brésil et le Nigéria	26 mars 2018 Lundi
Douzième semaine (lundi 2 avril)	
Module 11 - La Chine et l'Inde : deux puissances asiatiques	2 avr. 2018 Lundi
Treizième semaine (lundi 9 avril)	
Module 12 - L'autoritarisme politique dans le monde arabo-musulman	9 avr. 2018 Lundi
Quatorzième semaine (lundi 16 avril)	
Pas de nouveau module - Semaine de révision en vue de l'examen final (voir document de consignes)	16 avr. 2018 Lundi
Quinzième semaine - Examen final en salle	
EXAMEN FINAL EN SALLE PORTANT SUR L'ENSEMBLE DE LA MATIÈRE DE LA SESSION - MARDI 24 AVRIL : 18H30-21H30	24 avr. 2018 Mardi : 18h30 à 21h30.

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session - H-2018	Le 28 févr. 2018 de 06h30 à 18h30	Individuel	25 %
Travail thématique de session H-2018	Dû le 22 mars 2018 à 23h59	Individuel	15 %
Examen final en salle H-2018	Le 24 avr. 2018 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %
Forums thématiques évalués (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Forum thématique évalué 1	Du 29 janv. 2018 à 10h00 au 11 févr. 2018 à 23h59	Individuel	2 %
Forum thématique évalué 2	Du 12 févr. 2018 à 10h00 au 25 févr. 2018 à 23h59	Individuel	2 %
Forum thématique évalué 3	Du 26 févr. 2018 à 10h00 au 11 mars 2018 à 23h59	Individuel	2 %
Forum thématique évalué 4	Du 26 mars 2018 à 10h00 au 8 avr. 2018 à 23h59	Individuel	2 %
Forum thématique évalué 5	Du 9 avr. 2018 à 10h00 au 22 avr. 2018 à 23h59	Individuel	2 %

Les modes d'apprentissage

Les auto-évaluations de chaque module

Ces exercices ne font pas partie de l'évaluation du cours. Ils se présentent sous forme de questions avec choix de réponses et de questions à courts développements, qui sont sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions correspondant à chaque module. Ces auto-évaluations mettent l'accent sur des points importants de la matière afin de faciliter l'apprentissage. Le corrigé des questions à développement est disponible mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété les exercices. Ces derniers vous préparent aux évaluations notées, bien qu'il ne s'agisse bien entendu pas exactement des mêmes questions qui reviendront lors de ces examens notés (mi-session en ligne et final en salle).

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session - H-2018

Titre du questionnaire : [Examen de mi-session - H-2018](#)

Période de disponibilité : Le 28 févr. 2018 de 06h30 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives :

L'examen de mi-session effectué en ligne est d'une durée de 90 minutes (temps maximum alloué) et comprend 15 questions fermées à choix multiples (comptant pour 1 point chacune) et 2 questions ouvertes à développements (comptant pour 5 points chacune). Dans le cadre de cet examen, toutes

les questions seront alors sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions. L'examen de mi-session vise à vérifier l'acquisition de vos connaissances sur l'ensemble de la matière abordée dans les lectures obligatoires de l'Introduction générale et des modules 1 à 6 inclusivement, en plus des notes complémentaires correspondantes et des tests d'auto-évaluation accessibles sur les Feuilles de route. Il vous sera disponible sur le site du cours le **MERCREDI 28 FÉVRIER** (7e semaine) entre 6h30 a.m. et 18h30 (heure de Québec).

Les consignes détaillées en vue de cet examen vous seront transmises individuellement par courriel et, de plus, un message spécifique concernant l'examen apparaîtra, bien en évidence, sur la page d'accueil du site du cours.

Le soutien technique pour cet évaluation sera donné selon l'[horaire régulier](#).

Informations supplémentaires :

Quelques compléments d'information en vue de l'examen de mi-session :

- L'examen de mi-session porte sur les modules 1 à 6 inclusivement (manuel du cours et notes de cours complémentaires placées sur chacune des feuilles de route correspondantes).
- Il importe de bien vous assurer de commencer votre examen avant l'heure limite de 18h30 (heure de Québec) pour disposer ensuite de la totalité des 90 minutes allouées pour répondre à votre examen.
- Pour débiter l'examen, vous devez vous rendre dans la section **Évaluations et résultats**, cliquer sur l'onglet **Répondre** affiché sur la page ainsi ouverte, puis enfin cliquer sur l'onglet **Commencer** situé au bas de cette page.
- Une fois que vous avez cliqué sur **Commencer**, le temps alloué de 90 minutes s'écoulera en continu, même si vous décidez de fermer momentanément votre examen pour y revenir un peu plus tard. Bref, par exemple, si vous commencez votre examen à 10h00 et que vous quittez le site à 10h45 et reprenez à 11h00, vous ne disposerez plus alors que de 30 minutes pour terminer votre examen, après quoi aucune réponse ne sera enregistrée.
- Afin de vous donner un ordre de grandeur approximatif concernant la longueur des réponses aux deux questions à développements, chaque réponse devrait être rédigée sur environ 10-15 lignes (ou environ 150 à 225 mots).
- Il importe alors de faire un effort afin de répondre en vos propres mots, dans des textes suivis (bref, non télégraphiques ou schématiques) structurés clairement et synthétiquement. Si toutefois vous jugez pertinent de citer textuellement à l'occasion un bref extrait à partir d'une source documentaire (manuel de cours ou toutes autres sources documentaires alors utilisées), il importe évidemment de fournir la référence précise de l'emprunt selon les normes académiques en vigueur afin d'éviter toute infraction à ce sujet.

N. B. - Critères d'évaluation pour chaque question à développement (sur 5 points) :

- 1) Quatre points (4/5)** seront réservés à l'évaluation du contenu (compréhension d'ensemble, capacité de bien cibler les éléments importants).
- 2) Un point (1/5)** sera réservé à l'évaluation d'ensemble de la forme (clarté, esprit de synthèse, qualité du français).

N. B. - Si jamais il survenait un problème technique en cours d'examen, la meilleure chose à faire est de communiquer immédiatement avec le service technique du CSTIP **au numéro de téléphone : (418) 656-2131, poste 5222**. Une personne ressource sera d'ailleurs de service jusqu'à la fin de la période prévue pour l'examen, soit jusqu'à 18h30. Je vous invite ainsi à garder ce numéro à portée de main durant votre examen.

Bonne préparation et bon succès !

Marcel Filion

Travail thématique de session H-2018

Date de remise : 22 mars 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Un document vous indiquant les questions thématiques et vous fournissant des consignes détaillées en vue de la rédaction du travail vous sera disponible à partir du jeudi 1er mars vers 10h00. Vous disposerez ensuite de trois semaines pour rédiger votre texte (et le déposer dans la boîte de dépôt électronique), **soit jusqu'au jeudi 22 mars à 23h59 (heure de Québec).**

Informations supplémentaires :

POL-1003-Z1 DÉMOCRATIES ET AUTORITARISMES (HIVER-2018)

Travail thématique de session (15 points)

N. B. - Vous devez d'abord choisir **un seul** des deux sujets thématiques proposées ci-dessous, puis y répondre en rédigeant un court texte de **3 à 4 pages (au maximum)**, dans un **document Word (afin de faciliter l'annotation)**, tout en respectant les normes suivantes : **1,5 interligne, Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm.**

N'oubliez pas de joindre une page de présentation (avec votre nom) au début de votre travail (page non comptée en vue de déterminer la longueur de votre travail, mais dont **l'absence entraînera une déduction finale de 0,5 point**).

Il importe également d'inclure une page bibliographique séparée à la fin de votre travail. Cette page ne sera pas comptée en vue de déterminer la longueur de votre travail, **mais son absence entraînera également une déduction finale de 0,5 point.**

N. B. - La date limite pour remettre votre travail dans **la boîte de dépôt** est fixée au **JEUDI 22 MARS À 23H59 (heure de Québec).**

VOICI LES DEUX QUESTIONS THÉMATIQUES SOUMISES À VOTRE RÉFLEXION

(Disponibles le jeudi 1er mars 2018 à 10h00)

CRITÈRES DE CORRECTION :

Je vous rappelle que ce travail compte pour 15 points, qui seront attribués selon les critères et la pondération que voici :

1. La pertinence et la structuration d'ensemble de la réponse - Nous insisterons ici sur votre aptitude à cibler et préciser avec exactitude ce qui est demandé, tout en évitant de vous attarder sur des points non ou moins pertinents eu égard au sujet, et d'en traiter les principaux aspects avec cohérence et clarté **(10 points/15).**

2. Le caractère rigoureux et nuancé de l'argumentation - Nous évaluerons à cet égard votre capacité de justifier et de nuancer la position que vous défendez en faisant ressortir les principaux arguments favorables à celle-ci, mais aussi en évoquant certains arguments qui vont davantage en sens inverse et permettent de nuancer le propos **(3 points/15).**

3. Pertinence et bonne utilisation des sources documentaires - Nous vous demandons à ce propos de référer, en plus des documents obligatoires du cours (soit le manuel de Filion, Gosselin et Gélineau (2017) ainsi que les notes complémentaires), à 3 autres sources documentaires pertinentes à votre choix dans le but d'appuyer et d'enrichir votre réponse à la question choisie. Il est bien entendu de la plus grande importance de toujours référer à vos sources conformément aux normes académiques reconnues à ce propos, et cela peu importe la méthode que vous utilisez : soit celle des références placées directement dans le texte ou soit celle des notes placées au bas des pages **(2 points/15).**

À ce propos, un bon aperçu des principales méthodes en vigueur concernant les notes de références (utilisées au fur et à mesure tout au long du travail) ainsi que les notes bibliographiques (regroupées

à la fin du travail), peut être consulté au besoin dans le *Guide de présentation des travaux de recherche* disponible sur le site du Département de science politique : <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>

N. B. – Nous préférons (sans que ce soit strictement obligatoire) que vous utilisiez pour ce travail la méthode consistant à placer vos références **au fur et à mesure au bas des pages**. Cette façon uniforme de procéder facilite la comparaison entre les travaux, notamment en ce qui a trait à longueur.

4. La qualité d'ensemble du français - Une déduction finale jusqu'à un maximum de 10 % (soit 1,5 point/15) pourra être appliquée en raison de la qualité d'ensemble inadéquate du français (orthographe, syntaxe, ponctuation, etc.).

6. Politique relative aux retards - Toute remise en retard du travail, qui ne sera pas dûment justifiée par un document autorisé, entraînera une déduction de **1 point** dès qu'il y a dépassement (si minime soit-il) de la période de temps allouée, puis de **1 point supplémentaire** pour chaque autre journée de retard.

7. Dépassement de la longueur demandée - Par souci d'équité, bref afin que tout le monde puisse bénéficier du même espace de rédaction, nous appliquerons une déduction de dépassement pour tous les travaux qui excéderont la limite maximale de 4 **pages** (rédigées suivant les normes de rédaction stipulées au début de ce document). Cette déduction sera bien entendu graduée selon l'importance du dépassement, jusqu'à un maximum déductible de 2 points. Il importe ainsi de respecter cette consigne afin de ne pas perdre inutilement de points.

8. Normes relatives aux infractions académiques - Les règles en vigueur en ce domaine s'appliquent dans le cadre de ce travail: http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Bonne réflexion !

Marcel Filion

Examen final en salle H-2018

Date et lieu :	Le 24 avr. 2018 de 18h30 à 21h30 , Local à préciser
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Directives de l'évaluation :	L'examen final en classe sous surveillance aura lieu le MARDI 24 AVRIL entre 18h30 et 21h30 (heure de Québec). Il sera composé de deux sections : 1) une première section comprenant 40 questions fermées (choix de réponse) couvrant l'ensemble de la matière de la session) ; 2) une seconde section composée de 2 questions à développements, qui pourront potentiellement porter elles aussi sur l'ensemble de la matière de la session..

N. B. - Un document de consignes, incluant quelques exemples de questions à développement en vue de l'examen final, vous est actuellement accessible sur la Feuille de route de la 15e semaine : **EXAMEN FINAL**.

Matériel autorisé :	Aucun document (ou support technique) ne sera autorisé durant l'examen, à l'exception d'un DICTIONNAIRE STRICTEMENT DE TRADUCTION
---------------------	--

Forum thématique évalué 1

Date et lieu :	Du 29 janv. 2018 à 10h00 au 11 févr. 2018 à 23h59 , en ligne
	Pour chaque forum évalué, la personne responsable du cours émettra un court billet thématique le

lundi AM de la semaine prévue. Vous disposerez ensuite jusqu'au dimanche de la deuxième semaine suivante à 23h59 (heure de Québec) pour émettre votre commentaire afin d'obtenir les 2 points prévus. N. B. - Toutes les heures indiquées réfèrent à l'heure de Québec.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Forum thématique évalué 2

Date et lieu : Du 12 févr. 2018 à 10h00 au 25 févr. 2018 à 23h59 , en ligne

Voir les consignes émises pour le premier forum évalué.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Forum thématique évalué 3

Date et lieu : Du 26 févr. 2018 à 10h00 au 11 mars 2018 à 23h59 , en ligne

Voir les consignes du premier forum.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Forum thématique évalué 4

Date et lieu : Du 26 mars 2018 à 10h00 au 8 avr. 2018 à 23h59 , en ligne

Toutes les heures indiquées réfèrent à l'heure de Québec.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Forum thématique évalué 5

Date et lieu : Du 9 avr. 2018 à 10h00 au 22 avr. 2018 à 23h59 , en ligne

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou sur WEBCT) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.


Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Régimes politiques et sociétés dans le monde (xi tome)

Auteur : Fillion, Marcel, Gosselin, Guy, Gélinau, François, Sarr, Mamadou (collaborateur spécial)

Éditeur : Presses de l'Université Laval ([Québec] , 2017)

ISBN : 9782763727691

Liste du matériel complémentaire

Notes complémentaires de cours

Vous trouverez à la fin de chaque Feuille de route (à la section intitulée Documents complémentaires), un document (en formats word et pdf) contenant des notes de cours complémentaires correspondant à chacun des chapitres étudiés au fil du trimestre. Ces notes ne visent certes pas à remplacer la lecture attentive des manuels de cours, mais plutôt à vous fournir des repères sur des grandes lignes de la matière et peuvent parfois contenir certaines mises à jour ou compléments d'information.

Calendrier

Vous y trouverez notamment les dates d'échéance des évaluations notées. Vous pouvez, de plus, utiliser ce calendrier pour vos propres besoins (pour noter vos rendez-vous d'équipe ou vos échéances personnelles, par exemple).

Feuilles de route

Elles comprennent la liste des contenus et des activités d'apprentissage correspondant à chaque semaine.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

QUELQUES OUVRAGES GÉNÉRAUX (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :

HANCOCK, Donald M (and al.), *Politics in Europe*, Washington, CQ Press, 2007.

KOPSTEIN, Jeffrey et Mark LICHBACH (Ed), *Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 (Second Edition)

LEMIEUX, Vincent et André J. BÉLANGER, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2002.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome II - Les régimes politiques des États libéraux, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

MÉNY, Yves et Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2009 (8e Éd.).

SHIVELY W. Phillips, *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, Montréal, Chenelière, 2008 (3e Éd.).

QUELQUES OUVRAGES THÉMATIQUES (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :

CHARLOT, Monica, *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

CHEVRIER, Marc et Isabelle GUSSE (dir.), *La France depuis de Gaulle. La Ve Républiques en perspective*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

CORBO, Claude, *Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques*, Québec, Septentrion, 2007.

FORTMAN, Michel et Pierre MARTIN (dir.), *Le système politique américain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008 (4e Éd.).

HAGE, Armand, *Les élections présidentielles américaines*, Paris, Ellipses, 2003.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome III - Le régime politique et l'organisation administrative de la France, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

PELLETIER, Réjean et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 4e Éd.).

ZARKA, Jean-Claude, *Les institutions politiques françaises*, Paris, Ellipses, 2009.